

avec tout pays désireux d'obtenir des conseils sur les questions de population. En avril dernier, j'ai assisté à San-Juan (Porto-Rico) à une conférence sur les problèmes de population dans l'hémisphère occidental. Cette conférence était sous les auspices d'un organisme privé, l'*International Planned Parenthood Federation*. J'étais délégué d'une société canadienne. Cependant, j'ai constaté par la suite qu'une partie des frais de cette conférence était payée par le département d'État. A cette conférence, un représentant du département d'État, venant du Service d'aide internationale a donné de plus amples explications sur l'évolution de la politique des États-Unis. Il s'agissait de M. William D. Rodgers, co-ordinateur adjoint des États-Unis de l'Alliance pour le progrès en faveur du développement international, département d'État. Voici ce qu'il a dit:

Comme vous le savez, les Nations Unies ont adopté à l'unanimité une résolution ayant trait à la population, qu'avaient proposée en décembre 1963 les pays africains et asiatiques.

Quelques mois plus tard, le Congrès des États-Unis a adopté l'amendement Fulbright à la loi sur l'aide aux pays étrangers. Cet amendement a permis à l'ADI de répondre aux demandes d'aide qu'elle recevait des nations de l'Amérique latine, quant à l'aspect démographique de leur expansion. Nous sommes prêts à le faire. Nous concentrerons nos efforts dans le domaine de l'information, de la formation et de la recherche. Nous avons l'intention de collaborer étroitement avec tous les secteurs responsables de la Société, de l'Église et des associations privées et publiques. Et nous signalerons constamment que ces questions relèvent en dernier ressort, du choix et de l'initiative de chaque famille particulière.

En passant, monsieur le président, je désirerais signaler que bien que j'aie assisté à cette conférence à titre de délégué d'une association canadienne privée, y assistaient également des représentants de tous les pays de l'Amérique du Nord et du Sud. Certains de ces délégués représentaient des associations privées, mais plusieurs pays y avaient envoyé des délégations officielles, notamment les pays suivants de l'Amérique latine: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, République dominicaine, Équateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou et Venezuela. Je mentionne ces pays en particulier parce que ce sont des pays où la majorité de la population est catholique, ce qui indique qu'ils se sont suffisamment intéressés à ce problème pour envoyer des délégués officiels à cette conférence.

Le délégué des États-Unis à la conférence a annoncé que son gouvernement nomme un officier membre de toutes les missions américaines en Amérique latine qui remplit le rôle d'agent de liaison auprès des autorités locales pour tous les problèmes démographiques.

[M. Prittie.]

Je ne parviens pas à comprendre l'attitude de la délégation du gouvernement actuel aux Nations Unies, de même que des délégations des anciens gouvernements. Si cette attitude se fondait sur la crainte de blesser la sensibilité des catholiques au Canada ou de les voir provoquer des réactions lors des élections futures, je prétends que notre attitude s'est inspirée de mythes dépassés.

Je suis convaincu, en me fondant sur ce que j'ai lu, sur les discussions avec les gens et la réaction des membres du Parlement au projet de loi que j'ai présenté, que cette opposition générale des catholiques au Canada à tout débat sur la planification démographique n'existe pas. De fait, comme nous le savons tous, on a beaucoup discuté cette question récemment dans l'Église en général, et chez certains de ses chefs en particulier. Je propose donc, monsieur le président, au ministre et à ses collègues, de réexaminer cette politique en particulier en vue de faire prendre, cette année, à la délégation canadienne auprès des Nations Unies, une attitude différente de celle qu'elle a prise par le passé.

**M. Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie):** Monsieur le président, je voudrais prendre quelques minutes du temps du comité pour appeler l'attention du ministre sur un aspect de nos relations extérieures où le Canada pourrait briller, il me semble, alors qu'il n'en fait rien. J'estime que le Canada devrait lancer immédiatement une opération du type contingent de la paix. Les États-Unis appliquent un programme semblable qui remporte beaucoup de succès. Cette année, plus de 10,000 personnes feront campagne par suite de ce programme d'initiative américaine. La Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne étudient aussi l'opportunité de lancer des programmes semblables et comptent que dans un an ou deux, elles auront chacune deux ou trois milliers d'hommes et de femmes à pied d'œuvre.

J'estime que des représentants du Canada se trouveraient dans une position doublement avantageuse par rapport à n'importe quels représentants de ces anciens pays colonisateurs. Nous pouvons offrir des techniciens capables de s'exprimer et d'enseigner dans les deux langues les plus importantes du monde. En outre, nous nous trouvons dans une situation enviable, du fait que nous n'avons à l'étranger ni anciens ni nouveaux ennemis; aussi on ne saurait en aucune façon nous appeler un peuple colonisateur.

Nos étudiants de langue française sont appelés à jouer un rôle particulièrement important en Afrique, où l'on considère, je pense, les Français et les Belges d'un œil méfiant, et comme des colonisateurs. Nous n'avons de relations diplomatiques, au niveau des ambassades qu'avec deux des nouvelles nations